

## LES MATIÈRES ÉTUDIÉES : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Deux langues étrangères figurent au programme. L'anglais est obligatoirement la première langue vivante tandis que pour la deuxième, un choix est prévu entre l'allemand et l'espagnol. En anglais et en allemand, le niveau initial requis est celui du baccalauréat luxembourgeois (sections B, C, D, E, F, G) tandis qu'en espagnol, il est indispensable que les étudiants disposent des connaissances de base équivalentes à celles acquises dans le cours à option en classes de IIIe à Ire.

Quant à l'étude du français, elle est intégrée au programme de culture générale.

L'enseignement des langues en classe préparatoire est orienté vers la compréhension du monde contemporain et des problèmes de société. Ouverture d'esprit et curiosité sont donc des qualités attendues des étudiants.

L'enseignement vise :

- à comprendre et à traduire des textes de langue étrangère en français (version) et du français en langue étrangère (thème) ;
- à acquérir et à maîtriser la grammaire par des exercices d'application diversifiés ;
- à rédiger : l'expression écrite s'acquiert par un enrichissement lexical systématique au travers notamment de la lecture régulière de la presse ;
- à découvrir la civilisation des pays étudiés dans le cadre des cours, des études de textes et des exposés ;
- à s'entraîner aux épreuves de l'oral, notamment par les « colles », occasions idéales de perfectionner la maîtrise de la langue parlée et la prononciation.

Les textes étudiés, principalement extraits de la presse étrangère, traitent de l'actualité économique et de faits de société. Les étudiants doivent acquérir les éléments de base nécessaires à la compréhension de la civilisation et de la culture du pays étranger, notamment dans le domaine des institutions et de la vie économique et sociale ; ils doivent se familiariser avec les questions géopolitiques, les débats de société et les enjeux intellectuels contemporains.